GRANDE SOIRÉE
MUSICALE ET ATHLÉTIQUE
Au College d'Ottawa
MERCREDI 30 COURANT
Portes ouvertes à 7.30 p.m.
2ins 26-28

Hotel du Gouvernement.

L'Aide de Camp de Service est requis par leurs Excellences le Gouverneur et Lady Stanley de Preston de faire savoir à ceux qui ont reçu des invitations aux réunions de patin et de tobogan, qu'en conséquence de la réception donnée samedi soir à l'hôtel du Parlement, Lady Stanley recevra de 3 heures à 5 heures, au lieu de 3 heures à 6 heures, samedi après-midi, 2 février, et qu'il n'y aura pas de dance à Rideau Hall en cette circonstance.

L'Aide de Camp de Service est de plus requis de faire savoir que Leurs Excellences ne recevront pas à Rideau, le samedi, 9 février, en conséquence de leur absence à Montréal pendant la semaine du Carnaval.

MARDI 29 Janvier 1889

ACTUALITÉS

On s'attend que le Saint Père rendra prochainement sa décision au sujet de la distribution des biens des Jésuites

L'Albani a un reporter :

" La reine m'a fait grand honneur en octobre dernier. Nous avons une maison de campagne à treize milles du château de Balmoral. Elle vint chez nous en voiture et prit le thé avec nous. Elle paraissait charmée. Tous les membres de la famille royale, d'ailleurs, sont aimables comme la reine."

La grande démonstration du 24 juin aura lieu, cette année, à Québec.

M. Waters va de nouveau déposer à Toronto son *bill* pour faire accorder le droit de vote aux femmes pour les élections législatives

En 1888, il est parti d'Ottawa pour les Etats-Unis des marchandises de toutes sortes pour une valeur de $2,976,964.22. Le bois entre dans ce montant pour $2,468,853.

Les Irlandais demandent un ministre de leur nationalité à Québec en alléguant qu'ils sont au nombre de 123,000. Dans Ontario, nous sommes plus de 150,000. Nous avons donc nous aussi un droit réel à notre part dans l'Exécutif.

L'élection de Boulanger n'affecte pas du tout la situation politique et ne menace en rien l'existence de la République qui n'a jamais été plus forte. Le peuple est mécontent de la députation actuelle et Boulanger lui sert d'occasion pour manifester ce mécontentement. Les dépêches que nous recevons sont de source anglaise et par conséquent sujettes à caution.

On commente beaucoup à Québec les lignes suivantes écrites à la *Patrie* par son correspondant parlementaire qui n'est autre que M. Barthe, de l'*Electeur*.

"A Québec, dit ce journaliste, le journal qui donne le ton à l'opposition, c'est le *Courrier du Canada*, pour suppléer à la défection du *Canadien* et de l'*Evénement*, aujourd'hui réduits au rôle vulgaire d'atelier d'imprimerie.

LES ROLES SONT CHANGÉS

La lettre de l'honorable M Costigan, dont nous terminons aujourd'hui la publication, est tombée comme une bombe dans le camp des amis du *Free Press*. D'accusateurs ils sont devenus accusés, et ce qui pire est, accusés du crime infâme de fraude et conspiration.

Le *Free Press* est tellement abasourdi, qu'il demande à ses lecteurs d'attendre les explications des calomniateurs et des conspirateurs.

Comme le dit fort bien l'*Evening Journal*, il n'y aurait qu'un moyen pour les calomniateurs d'en sortir, ce serait de prouver la fausseté des explications et des plans fournis par M. J. B. Lewis, arpenteur, ce dont ils sont incapables.

La *Patrie*, voulant diminuer la valeur du rapport de M. Lewis, dit que c'est un arpenteur fédéral, croyant faire croire par là qu'il est au service du gouvernement fédéral.

C'est une bourde immense et une fausseté. M. Lewis est arpenteur provincial, et quand même il serait arpenteur fédéral, cela ne voudrait pas plus dire qu'il est au service du gouvernement fédéral que son titre d'arpenteur provincial ne le met au service du gouvernement provincial.

La *Patrie* ferait bien de se renseigner sur la valeur de ces deux titres

L'ALBANI

La venue prochaine à Ottawa de notre éminente compatriote Mme Albani Gye, excitant d'avance l'enthousiasme des *dilettanti*, nous croyons leur faire plaisir en reproduisant un fragment d'un article que M. Joseph Marmette vient de publier dans la revue québecquoise le *Canada Français*. Voici en quels termes chaleureux M. Marmette, qui a eu le bonheur d'entendre Mme Albani à Londres, il y a deux ans, parle du merveilleux talent de la grande cantatrice :

"Le 8 mai (1886), l'on donnait à l'Albert Hall le premier grand concert de la saison. Mmes Albani et Nilsson devant chanter à ce concert, je n'eus garde — dilettante enragé que je suis — de manquer d'assister à cette fête des nerfs auditifs. A trois heures la vaste salle de l'Albert Hall contenait ses quinze mille auditeurs.

"Un orchestre puissant, très bien composé, que son chef enlevait vaillamment, exécuta la belle ouverture du *Freyschutz* de Weber. J'avais entendu déjà trop de bonne, d'excellente musique à Paris pour être empoigné par l'orchestre de l'Albert Hall, si bon qu'il fût. Du reste, il m'a paru que les musiciens anglais manquent un peu de chaleur dans l'interprétation. Ils rendent, selon moi, les *andantes* avec trop de langueur, et ne savent pas mettre le brio, la maëstria des Latins, dans le mouvement plus vif de l'allegretto, dans le rendu de la progression ascendante ou descendante du rinforzando et du diminuendo. Leur musique est correcte, mais elle manque de cette fougue, de cette passion qui se communique à l'auditoire dans les concerts parisiens et fait vibrer tous ses nerfs comme les cordes d'un instrument chatouillées par l'archet.

"La Nilsson se fit entendre la première. J'avouerai qu'elle me désapointa un peu. Soit qu'elle fut fatiguée, soit que sa voix n'ait jamais été plus forte, elle paraissait visiblement lutter contre l'immensité, la sonorité rebelle de la salle. J'avais décidément entendu d'aussi bonnes cantatrices à Paris, entre autres Mmes Devriès, Richard et Krauss, au grand Opéra.

Enfin, l'Albani lança, dans les ondes plus sonores pour elle de la salle, les premières notes du grand air de *Lucie de Lamermoor* On aurait, par l'énorme enceinte, entendu glisser dans l'air une plume d'oiseau-mouche. D'un volume plus ample que celle de la Nilsson, la voix de l'Albani n'en a pas moins la pureté cristalline de l'ambre des de verre. Et quelle souplesse dans les vocalises, quel art dans les nuances, quelle chaleur contagieuse, quelle inspiration dans l'interprétation de l'œuvre des grands compositeurs ! Il y eut un moment où, l'orchestre soupirant en sourdine, la flûte éleva la voix pour suivre d'abord, et comme pour provoquer ensuite, la prima donna à un combat singulier. L'instrument, l'accompagnant en tierce, semblait, à l'andante, défier la chanteuse pour la pureté des sons émis. Mais la voix de la cantatrice se balançait mollement dans l'espace comme ces grands oiseaux qui arrêtent le battement de leurs ailes et n'en continuent pas moins de fendre l'air avec la plus gracieuse aisance. Dépitée de se voir vaincue par la pureté des notes les plus longuement soutenues, la flûte se lança sur la pente étourdissante des trilles, des roulades familières aux rossignols européens, ces virtuoses fantaisistes des bocages recueillis dans le silence des nuits d'été. Sans plus d'effort, la voix de l'Albani se prit à se jouer à travers les dentelures de sons de l'instrument, faisant entre elles les plus fines ciselures, dérivant les arabesques les plus capricieuses, les plus délicatement et les plus correctement dessinées qui se puissent admirer. Stupéfiée se tut la flûte, et la voix triomphante monta crescendo et se tint longtemps suspendue tout en haut, remonta encore d'un dernier coup d'aile pour aller decrescendo s'évaporer dans l'infini du rêve."

Une refutation complete

L'AFFAIRE DES TERRAINS A PHOSPHATE

PREUVES INDISCUTABLES BASÉES SUR LES FAITS

Suite

Que reste-t-il, maintenant, M. le directeur, du rapport de M. Cameron ? Que doit-on en penser ? Quels motifs peut-on lui imputer ? Quant à M. Stewart il n'y a qu'une opinion possible à son sujet, c'est que désapointé dans sa tentative de s'emparer de ce qu'il croyait être une belle proie, il ne s'est pas fait scrupule de faire des déclarations complètement fausses. Par exemple dans le *Free Press* du 26 octobre il disait : Dans l'été de 1884 je vins à Ottawa, où MacCabe rencontra l'honorable M. Costigan auquel il fit connaître ma découverte, et celui-ci télégraphia immédiatement à Québec, en même temps que Sir A. P. Caron, pour retenir le lot."

J'ai prouvé que nous avions demandé ce lot une année auparavant, comme on peut le voir par les télégrames publiés dans le *Free Press* du 26 octobre.

Stewart dit de plus qu'il ne savait pas que le lot appartenait à Leclaire lorsqu'il en faisait la demande ! Il y a là une preuve alors que le lot n'appartenait pas à Leclaire, car Stewart est son voisin depuis 14 ans, et connaissait bien tous les propriétaires de lots dans le voisinage. Il découvrit cependant la réclamation de Leclaire après réception du télégramme de Québec à sir James Grant.

Stewart a dit de plus au reporter du *Free Press* qu'il n'a jamais entamé de négociations avec Leclaire pour l'achat de son lot. Comment se fait il alors qu'il y a des contrats enrégistrés à Hull entre George Stewart et Leclaire, avec droit de réméré en faveur de ce dernier, pour le lot 11 dans le deuxième rang du canton Wells, et les lots 11 12 et 13, 1er rang, même canton pour un avance de $220 à 8 pour cent. Outre cela il y a des contrats identiques pour une douzaine d'autres lots ; M. George Stewart pourrait peut-être avec à propos faire connaître quelle est la personne qui lui découvre les colons qui sont dans le besoin, et de quelle quantité d'acres de terre il est devenu propriétaire par ce procédé. La vérité dans toute cette affaire, c'est que l'accaparement de terrains et l'entassement d'intérêts arrachés à de pauvres colons sont le fait de l'homme même qui pour des raisons personnelles a tenté de ruiner ma réputation.

M. Lewis a fait un autre rapport, lequel, basé sur des données officielles, est sans réplique et met à néant l'assertion malicieuse que Sir A. P. Caron et moi-même, individuellement ou collectivement, aurraient lésé Leclaire en achetant un lot de terre appartenant non pas à lui, mais à la province. Voici ce document :

Ottawa, 19 janvier 1889.

Honorable John Costigan, ministre du Revenu de l'Intérieur, Ottawa

Monsieur,—D puis que je vous ai remis mes plans et rapports d'arpentages et examens des lots 9, 10, 11, 12, 13 et 14, deuxième rang, canton de Wells, faits suivant vos instructions en date du 14 novembre dernier, j'ai reçu une copie certifiée du plan du dit canton, tel qu'arpenté en 1853 par Richard G. Burton, arpenteur provincial, et je suis heureux de vous faire savoir que ce plan s'accorde en tous points avec le plan et les rapports que j'ai faits ; le plan montre que les défrichements, à cette date, (et depuis ce temps autant que j'ai pu savoir, Leclaire n'a pas défriché plus de cinq acres) ne s'étendaient pas au-delà du lot 10.

Mon examen montre que la maison de J B. Leclaire, senior, est sur le lot 9, et celle de son fils sur le lot 10, qu'il n'y a pas de défrichement sur le lot 11 excepté ceux qui ont été faits récemment et qui s'élèvent peut être à trois acres. Sur les lots 12, 13 et 14, il n'y a aucun défrichement excepté un abattis fait à l'arrière du lot par des bûcherons autour de la maison construite en deçà des trois dernières années.

Je dois mentionner que la ligne à l'ouest des 100 acres, telle que tracée sur mon plan, est la continuation de la ligne de division entre les 2ème et 3ème rangs du canton Wells, laquelle ligne, lors du premier arpentage, ne s'étendait pas au delà du lot 15.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. B. LEWIS,
Arpenteur provincial.

Que devient alors l'assertion que Leclaire a été dépossédé de son lot ? Que reste-t-il du mensonge indigne que M. Collins aurait fait son rapport d'après mes suggestions ? Quelle preuve tangible existe-t-il que le Commissaire des Terres de la Couronne a favorisé quelqu'un indûement ? Quelle apparence de véracité a l'affidavit de Leclaire ? Comment qualifier le rapport de M. Cameron ? Quels termes assez forts peut-on trouver pour qualifier les basses accusations portées par le *Free Press* d'Ottawa et autres organes tout aussi dégradés et de honnêtes ?

Votre tout dévoué,
JOHN COSTIGAN.

Ottawa, 23 janvier 1889.

VENTE DE TERRES

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DU COMTE D'OTTAWA

Je donne, par les présentes, avis public, que les terrains ci après mentionnés seront vendus par encan public, en la cité de Hull, dans la salle Aubry, sur la rue Principale de la dite cité, **JEUDI, le SEPTIÈME** jour de **MARS** prochain, à DIX heures de l'avant-midi, (cette année le premier mercredi de Mars, étant un jour de fête légale), pour les taxes municipales et scolaires et autres charges dues aux municipalités ci-après mentionnées sur les divers lots de terre plus bas désignés à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST ANDRÉ AVELLIN

Noms des propriétaires	No officiel	Rang	Etendue	Montant du
				$ cts
Isaac Provost	298	.....	106 arpents	20 90
Sévère Provost	295	.....	108 do	11 21
Séraphin Cerré	250	.....	28 do	7 10
Bruno Roy	254	.....	63 do	9 14

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE LOCHABER ET GORE

Francis Wilson	½ O de 4	3	100 acres	16 15
do do	5	3	200 acres	

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE BUCKINGHAM

William A Allen	17 A	12	96 acres	11 62
Leonel Shirly	18	9	22¼ do	16 36
Garret & Roberts	7 B	7	5 do	11 29
Succession Thos Moor	4 A	7	121 do	15 01
do R. J. Lusk	12 40	2	¼ do	7 25
do do	12 56	2	¼ do	6 95

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE PONSONBY

Louis Amand	28	B	.....	0 47
do do	28	A	.....	3 65

MUNICIPALITÉ DE TEMPLETON-EST

L. W. Coutlée	Partie de 13 B	4	10 acres	11 76
Charles Falardeau	½ S E de 6	4	50 do	16 41

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE L'ANGE-GARDIEN

Archibald McNaughton	24 A	5	57 acres	10 85
Eustache Rollin	Partie de 27	5	50 do	5 48

MUNICIPALITÉ DES CANTONS-UNIS DE BOWMAN & VILLENEUVE
CANTON DE BOWMAN

Charles McGee	32		100 acres	12 00
George Stuart	31	2	100 do	2 00
Hiram Robertson	6	5	100 do	12 00
A. F. McIntyre	6	7	100 do	12 00
A. J. Christie	7	7	100 do	12 00
C C. Ray	8	7	100 do	12 00
W. J. McKenzie	18 et 19	7	200 do	15 50
Geo Stuart & McIntosh	21 et 22	7	200 do	15 50

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ST EDOUARD DE WAKEFIELD
WAKEFIELD

Octave Latrémouille	18*a* 18*b* 19*a* 19*b*	4	400 acres	12 90
J. A. Gemmill	24*a* 24*b*	4	2 0 do	7 65
do do	23*b*	5	100 do	6 00
do do	½ S 24	5	100 do	6 00
Wm Stuart	21*b* 22*b*	6	200 do	4 60
do do	23*a*	6	1 0 do	2 60
Francis Miron	23*b*	6	100 do	8 65

PORTLAND-OUEST

J. A. Gemmill	24	3	91 acres	6 00

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE STE ANGELIQUE

Alex McDole *alias* Dole	409	.....	32½ arpents	11 24
Succession Richard Philbin	395 396 397	.....	21½ do	9 60

MUNICIPALITE DU CANTON D'HARTWELL

L. J. Mangin	½ du lot 9	1	75 acres	14 51
Joseph Gascon	12	5	100 do	5 25

MUNICIPALITE DU CANTON MARCHAND

Jacques Migneron	1	S-Ouest	114 acres	8 74
Zotique Desauluiers	43 et 44	1	200 do	3 62

Donné à Hull, le 7ième jour de janvier, 1889.
P. THOS DESJARDINS,
Secrétaire Trésorier, C. M. Comté d'Ottawa.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraire fixé par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL,
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

Sciatique Guérie.—Très intéressant pamphlet illustré de 132 pages, intitulé : *Traité sur la Surdité, Bruits dans la Tête.* Comment vous guérir vous-mêmes et chez vous. Port franco, 6 cts. Adresse : Dr Nicholson, 30, St John, Montréal.

STATUTS DU CANADA
ET
PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes éparses. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts revisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes, $5 00.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la Papeterie

Dépt. des Impressions Publiques
et de la Papeterie.
Ottawa, Mars 1887. 13in

Colonie de Terreneuve.

A X

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terreneuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terreneuve, qui les recevra jusqu'au 15 ème jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa Ont,

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire
Reparer vos Balances
—ou—
INSPECTER vos POIDS
Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier.
Presses à Sceaux et Mémoriaux.
Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Puissance du Canada pour un acte incorporant une compagnie devant être connue comme THE OTTAWA RIVER BRIDGE COMPANY et dont le but est de maintenir, ériger et mettre en opération un pont sur la rivère Ottawa de ou à quelque point près de Rockliffe, dans la vicinité de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, à un autre point de la province de Québec, lequel pont devra servir aussi bien au passage des trains de chemins de fer qu'à celui des autres véhicules, aux piétons et au trafic général tant avec pouvoir de prélever des taux de péage tels qu'approuvés par le Gouverneur Général en conseil pour le passage sur le dit pont de tous piétons, chevaux et autres animaux, trains de chemins de fer, voitures et autres véhicules et aussi avec privilège de bâtir, construire, maintenir et mettre en opération une ou plus eurs lignes de chemins de fer reliant à ce pont toutes lignes de chemins de fer existantes ou à faire sur chaque côté de la rivière.

En date du 12e jour de décembre 1888.
TAYLOR McVEITY,
Solliciteur pour les applicants

LE SOUSSIGNE a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est prepare à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

C. E. WOLF & CIE
Arpenteurs federaux & provinciaux
48 & 52 RUE ELGIN, OTTAWA
Consultation de 9 heures a. m. a 5 heures p. m.

Plans complets et devis de la cité et des environs fournis sur demande. Commandes par la malle ou le télégraphe remplies avec promptitude.

—POUR LA—
Figure, les Mains, la Peau et le Teint en general
Crême de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et des Roses de Moloderma.
Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK
CHIMISTE ET DROGUISTE
75-RUE SPARKS-75
Prescription pour médecins et familles préparées avec soin
Communication téléphonique. 1-2-88

CHEAPSIDE
POUR BARGAINS
DE L'AN NOUVEAU
POUR CADEAUX DE L'AN

VOYEZ NOS NOUVEAUX
DOLMANS tricotés dits "Opera"
VOYEZ NOS NOUVEAUX
CAPELINES tricotés dites "Opera"
VOYEZ NOS NOUVELLES
CAPUCHES tricotées dites 'Opera'
VOYEZ NOS
EVENTAILS Artistiques à $1.75
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS en Plume à $2 50
VOYEZ NOS NOUVEAUX
EVENTAILS Oiseaux-mouches à 3 50
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 35c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 50c
VOYEZ NOS
GANTS DE KID (4 boutons) à 75c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 20c
VOYEZ NOS NOUVEAUX
FOULARDS pour Messieurs à 28c
VOYEZ NOS
MANCHONS en fourrure à 90c
VOYEZ NOTRE
NOUVEAU lot de manchons à $1.25
VOYEZ NOS
MANCHONS en peau d'ours à $1.35
VOYEZ NOS
RIDEAUX, tous réduits pour le temps des fêtes.

N.B. Nous avons en main l'assortiment d'objets les plus appropriés à cette saison des cadeaux. Tous réduits pour occasion.

DUPUIS ET NOLIN

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
ARGENT A PRETER
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.
A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C.R., Avocat, Cours fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
Vis-à-Vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de remboursement au bout de quelque temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

DENTISTERIE
ELEGANTS ATELIERS DE DENTISTE A HULL
Rien d'égal même à Ottawa
Le Dr B. S. Stackhouse, diplomé du College de Howard, Boston, Licencié pour la Province de Québec et autrefois en société avec M. le Dr Beers, de Montreal, vient d'ouvrir de élégants ateliers de dentiste sur la rue Principale, à Hull en face du Bureau de Poste, où il se tiendra pendant quinze jours de chaque mois, du 16 au 30. Pendant l'autre quinzaine, les ateliers resteront sous les soins d'un habile assistant. Application du gaz, chloroforme et ether. Prix très modérés.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fins Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union.** D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommande pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS,
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

NOUVELLE INVENTION
Pas de Mal de Do's.
Facile à Manier
7 cordes et ¾ de hêtre ont été sciées par un homme, en 9 heures de temps. Des centaines de personnes ont scié de 5 à 6 cordes chaque jour. C'est "exactement" ce dont chaque fermier et bûcheron a besoin. Le premier ordre dans votre voisinage vous assurera l'agence. Pas de droit à payer, nous fabriquons dans le Canada. Ecrivez, pour avoir le Catalogue Illustré, envoyé GRATIS à tous.
Address FOLDING SAWING MACHINE CO., 308 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.